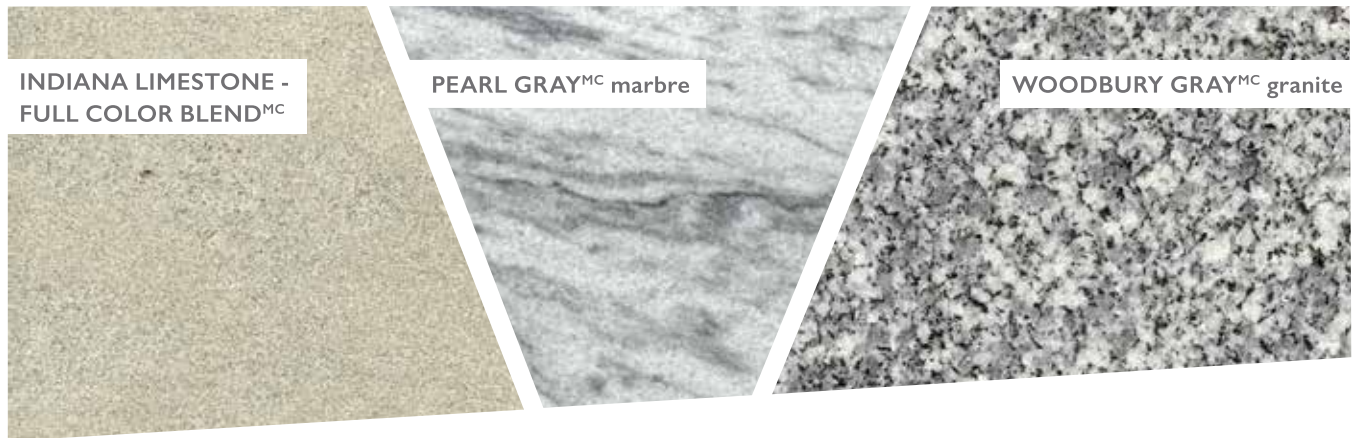


INDICE DE RÉFLECTANCE SOLAIRE

AMÉNAGEMENT
PAYSAGER
& MAÇONNERIE

L'indice de réflectance solaire (IRS) est une valeur qui combine les mesures de la réflectance solaire et de l'émittance énergétique d'une surface. L'IRS indique la capacité d'une surface à réfléchir la lumière (réflectance) et à libérer le rayonnement solaire absorbé (émittance énergétique).

Plus l'IRS est bas, plus le matériau sera susceptible de devenir chaud au soleil. Les surfaces dont l'IRS est élevé aident à réduire les îlots de chaleur urbains, qui entraînent le réchauffement des villes et, par conséquent, une augmentation de la pollution de l'air et de la consommation d'énergie occasionnée par l'utilisation accrue des systèmes de climatisation.



PIERRES		RÉFLECTANCE SOLAIRE INITIALE	INDICE DE RÉFLECTANCE SOLAIRE (IRS)*	CONFORME AUX EXIGENCES LEED 2009 ET LEED V4
INDIANA LIMESTONE - FULL COLOR BLEND ^{MC}		0,47	54	✓
WOODBURY GRAY ^{MC} granite		0,44	49	✓
PEARL GRAY ^{MC} marbre		0,54	59	✓
			INITIALE	APRÈS 3 ANS
Toutes applications (excepté les toitures)	LEED 2009	Indice de réflectance solaire (IRS)	29	-
	LEED V4	Réflectance solaire	0,33	0,28

L'indice de réflectance solaire (IRS) a été calculé conformément à la norme ASTM E1980, Standard Practice for Calculating Solar Reflectance Index of Horizontal and Low-Sloped Opaque Surfaces, avec un facteur de convection de 12 W/m² °C (pour une vitesse de vent moyen) et une émittance énergétique de 0,9 (pour les matériaux de construction opaques et non métalliques).

*Le calcul des indices de réflectance solaire (IRS) a été effectué par CTLGroup faisant des affaires sous le nom de Construction Technology Laboratories, Inc.



POLYCOR

CONTACTEZ-NOUS info@polycor.com | 812.287.7500